

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE AUTORISEE DE CHAVORNAY COMMUNE D'ARVIERE EN VALROMEY

Le 8 avril 2023, les membres de l'Association Foncière Pastorale Autorisée de Chavornay se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire à la salle des fêtes de Virieu-le-Petit.

131 propriétaires ont été convoqués à cette Assemblée Générale extraordinaire par un courrier du 27 mars 2023. 9 propriétaires sont présents ce-jour.

Avec 47 voix représentées sur 199, le quorum n'est pas atteint ; comme prévu par les statuts de l'AFP et par la convocation adressée aux propriétaires, l'assemblée est reportée d'une heure et délibère sans condition de quorum, la séance est ouverte à 11h20.

- Délibération 1 : Rapport moral et financier

Le rapport moral et le rapport d'activité sont présentés par le Président.

Le compte administratif et le budget prévisionnel 2023 sont présentés aux propriétaires (voir annexe)

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité des voix présentes et représentées.

- Délibération 2 : Projet de travaux et plan de financement

Le projet de travaux 2023 est présenté par le Président. Il comprend des travaux d'aménagement de sources, de débroussaillage et l'achat de matériel de clôtures pour un montant total de 35 720,43 € HT.

Le Président sollicite l'autorisation de porter une demande de subvention pour la réalisation du projet estimée à 28 074,42 € (80 %).

Le plan de financement suivant est prévu :

- FEADER : 40 %
- Région Rhône-Alpes : 25 %
- Département de l'Ain : 15 %

Les 20 % restants sont à charge de l'AFP, soit 7 645,62 €.

Le projet de travaux et le plan de financement sont approuvés à l'unanimité des voix présentes et représentées.

- Délibération 3 : Emprunt

Afin de couvrir l'avance de frais prévue pour la réalisation d'un projet de travaux en 2023, le syndicat propose de réaliser un emprunt auprès de la commune d'Arvière-en-Valromey d'un montant de 44 227,63 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité des voix présentes et représentées.

- Délibération 4 : Renouvellement des membres du syndicat

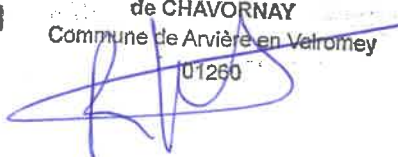
Mme Elsa PLICHON et M. Gilles TARDY sont les membres sortant en 2023.

Mme Elsa PLICHON et Mme Adèle MOTTET se portent candidates.

Les candidatures sont approuvées à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Vu et approuvé,
Bourg-en-Bresse, le 11 avril 2023
La préfète,
Par délégation de la préfète,
Par délégation du D.D.T.
Le chef de service,
Jean ROYER

Association Foncière Pastorale
de CHAVORNAY
Commune de Arvière en Valromey
01260



Signé par le Président de séance
Robert SERPOL
Arvière en Valromey, le 8 avril 2023

Annexe : Compte administratif 2022

		résultat exercice	solde reporté	résultat clôture	RAR	résultat cumulé
	recettes	657,01 €	7899,96	8 556,97 €		8 556,97 €
	dépenses	2 023,07 €		2 023,07 €		2 023,07 €
	Fonctionnement	- 1 366,06 €	7 899,96 €	6 533,90 €		6 533,90 €
	recettes	13 925,72 €		13 925,72 €	25 975,72 €	39 901,44 €
	dépenses	15 342,08 €	583,64	15 925,72 €	23 392,08 €	39 317,80 €
	Investissement	- 1 416,36 €	- 583,64 €	- 2 000,00 €	2 583,64 €	583,64 €
	Total	- 2 782,42 €	7 316,32 €	4 533,90 €	2 583,64 €	7 117,54 €